# PUBLIVIGILeTIC:



### LA LETTRE DU GRAS n°135 - Octobre 2024

### Qui sommes-nous?

Le GRAS est un réseau de veille éthique qui regroupe des professionnels de la santé soucieux de promouvoir une médecine indépendante et de bonnes pratiques de soins. Ses membres exercent, entre autres, la PUBLIVIGILANCE® au travers d'alertes et d'actions auxquelles cette lettre d'information fait écho.

La Lettre du GRAS reste centrée sur nos thèmes prioritaires, à savoir: l'accès pour tous aux traitements utiles (prix, disponibilité ici et là-bas, recherche médicale au service de tous/tes), l'indépendance de l'expertise (transparence des liens d'intérêt,...), l'explicitation des jeux d'influence en santé, la protection des données médicales et la lutte contre la surmédicalisation avec, en sus, quelques infos et outils épinglés pour leur originalité ou leur intérêt pour des soignants en première ligne.

### **EDITO**: Vous voulez soutenir notre action?

Bonne idée! Vous pouvez prendre un abonnement de soutien à 20€. Ce montant est à verser sur le compte : IBAN : BE32 0682 0922 6502, BIC : GKCCBEBB de l'asbl GRAS, rue Duployé, 20 à 6180 - COURCELLES (Belgique) en mentionnant votre NOM + PRENOM ou INSTITUTION + Abonnement LLG + année. N'OUBLIEZ PAS d'envoyer également par mail à le.GRAS.asbl@gmail.com votre demande d'abonnement avec le nom ou l'institution abonnée et SURTOUT L'ADRESSE MAIL à laquelle La Lettre du Gras doit être envoyée.

NDLR: les textes en *italique* sont repris des sources citées

\*\*\*\*\*

# A. PUBLIVIGILANCE(r): des nouvelles de nos campagnes

**A.1. JEUX D'INFLUENCE:** Voir étiquette "manipulation" et "conflits d'intérêts" sur le site du GRAS

- EUROPE: Quand l'industrie pharmaceutique soutient les associations de patients

Première enquête à l'échelle européenne visant à documenter les flux d'argent des fabricants de médicaments vers les associations de patients. L'étude révèle que les entreprises pharmaceutiques ont versé 110 millions d'euros à des groupes de patients en Europe ( pays de l'Union Européenne, plus la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni) en 2022. L'analyse des déclarations de transparence des 33 entreprises membres de l'EFPIA - l'organisation professionnelle pharmaceutique européenne - montre que l'industrie a effectué cette année plus de 11 000 paiements à des associations de patients au cours de l'année, en particulier les associations de patients souffrant de maladies pour lesquelles l'industrie dispose de traitements nouveaux ou très chers... Dans certains cas, les groupes dépendent presque entièrement des sociétés pharmaceutiques pour financer leurs opérations, tandis que d'autres font la promotion de médicaments fabriqués par leurs bailleurs de fonds privés. Les groupes de patients et l'industrie nient l'existence d'une telle influence et de nombreuses organisations affirment que les fonds sont nécessaires en raison de la diminution du soutien du secteur public.

Cette enquête est à découvrir sur le site Web d'Investigate Europe ici.

NDLR: Notre petit pays se classe 2ème (après le Royaume Uni) pour le montant reçu par des associations de patients en 2022,. Vraisemblablement parce que Bruxelles, ville favorite des lobbyistes, est le siège de nombreuses associations de patients internationales. .

FRANCE: l'HAS critique la visite médicale (Prescrire • Janvier 2024
 • Tome 44 n° 483 • Page 61)

La Haute autorité de santé (HAS) française a publié un <u>rapport</u> (2023) concernant les interactions entre les professionnels de santé et les firmes, via notamment la visite médicale. Elle constate que l'exposition des professionnels à ces interactions est précoce, omniprésente et mondiale.

Selon la synthèse méthodique d'études publiées entre 2004 et 2018 réalisée par la HAS, l'information transmise par la visite médicale est de mauvaise qualité et les professionnels de santé manquent d'esprit critique et de formation pour en discerner les influences sur leur pratique. Diverses tentatives de régulation ont été mises en place dans certains pays pour limiter les conséquences sur les soins. Elles n'ont pas été concluantes jusque-là. La façon la plus efficace pour limiter les influences de la visite médicale des firmes sur la prescription et la dispensation des médicaments reste encore de ne pas recevoir de visiteurs médicaux.

 Les jeux olympiques vus par The Lancet : arrêtez l'hypocrisie en santé chez Hervé Maisonneuve

Critique du sponsoring de Coca Cola et de AB Inbev pour les jeux olympiques de Paris 2024.

- Errance médicale autour d'une maladie répandue

Un article du Soir (18/09/2024) <u>au titre racoleur</u> « l'errance médicale autour d'une maladie répandue en Belgique coûte 1 milliard à la sécurité sociale » se fait l'écho d'une <u>étude publiée</u> par des <u>médecins du centre Epicura</u>, (voir <u>ici</u> le communiqué de presse de l'étude repris par Belga, RTL, la DH etc)) selon laquelle le manque de connaissance des médecins sur le reflux laryngopharyngé (RLP) entraîne des coûts considérables pour la sécurité sociale belge. Le coût total est estimé entre 359 millions et 1 milliard d'euros par an, du fait de l'errance médicale avant que le diagnostic ne soit posé.

Vraiment ? Le GRAS <u>critique</u> la validation sans réserve par le Soir de la présentation du RLP alors que ce sujet est encore en pleine controverse.

\*\*\*\*\*\*

### A.2. CYBERSANTE ET PROTECTION DES DONNEES: Voir

étiquette "données" sur le site du GRAS

# - Un outil d'aide à la décision : <u>Born in Belgium Professionals</u> (BiB)

Certains de nos membres réagissent:

C'est une base de données accessibles uniquement aux professionnels (gyneco, sage-femme, assistantes sociales) et donc c'est comme un dossier médical partagé entre institutions.

Sauf que pour moi, l'échelle du partage est importante. Pour les hubs par exemple, il y a le consentement et le lien thérapeutique. Ils ont créé une base de données social-santé parallèle aux hubs, avec des règles différentes et plus de professionnels qui y ont accès pour cet objectif spécifique de suivi de grossesse... Quand je les avais rencontrés en 2021, ils n'avaient pas demandé d'avis de l'autorité de protection des données (possibilité de croisement de données, autorisations d'accès à cette base de données). Etant donné qu'on répertorie des personnes en situation délicate, parfois même pas en ordre d'un point de vue légal et/ou administratif, cela constitue un danger potentiel car le risque n'est pas nul que l'on utilise à un moment donné ces informations pour d'autres raisons que la santé. Or la question à se poser est: ce risque est-il contrebalancé par un bénéfice pour ces personnes ? Autrement dit, est-on certain que cette procédure améliore la santé, l'accompagnement de ce public précaire et fragile ?

- Quand la tech joue au docteur:

AirPods pour les déficits auditifs, Apple Watch pour détecter l'apnée du sommeil, la <u>RTBF</u> questionne ce marché énorme de la santé... <u>Le Soir</u> aussi

- Avec QUANTUM, Sciensano contribue au développement d'un label de qualité pour l'utilisation secondaire des données de santé dans l'Union Européenne
- BIHR (Belgian Integrated Health Record) : Un système d'information intégré pour des soins de qualité

<u>D'après l'INAMI</u>, Le BIHR est une initiative qui vise à créer un écosystème digital où le citoyen peut facilement consulter ses données de santé et de bien-être, et où tous les professionnels de la santé avec qui il a une relation thérapeutique ont accès à toutes les données nécessaires pour lui fournir des soins de qualité.

A noter ! Pour l'industrie : Stimulation de l'innovation, développement de nouveaux produits et services Amélioration de la compétitivité

\*\*\*\*\*\*

# A.3. PRIX DES MEDICAMENTS: Voir étiquette "prix" sur le site du GRAS

 ACTION N° 207: Quand l'offre industrielle détermine la politique de remboursement des médicaments : le <u>Projet</u> NEED

En Belgique le remboursement d'un médicament n'est accordé que suite à une demande la firme qui le commercialise - en contradiction avec le projet NEED proposé par le KCE en 2024 dont « L'objectif, à terme, est que toutes les décisions politiques relatives au développement, à la délivrance et au remboursement des interventions de santé tiennent compte des besoins non rencontrés des patients et de la société ». Il n'est pas nécessairement dans l'intérêt commercial de la firme d'introduire une longue (et donc coûteuse) procédure de remboursement, par exemple quand il s'agit d'un médicament relativement peu utilisé et sur lequel sa marge bénéficiaire est maigre. Le cas de l'ivermectine dans le traitement de la gale illustre parfaitement les problèmes d'un système basé sur l'offre et non sur les besoins. Le GRAS a réécrit au ministre fédéral belge de la santé lui proposant de saisir cette belle opportunité pour les pouvoirs publics de développer des solutions ad hoc (dans un premier temps), puis structurelles pour compenser les effets pervers du système actuel.

Ce 9/10/2024, l'équipe du ministre Frank Vandenbroucke nous a répondu

Cfr. <u>ACTION du GRAS N° 205</u>: Rembourser le traitement per os de la gale (Ivermectine) pourrait se révéler tout bénéfice pour la santé publique (3/2024)

- Plus tu maigris, plus je grossis. Qui suis-je?

Réponse: ICI

Des insulines accessibles à tous, maintenant!

https://anti-knock.fr/blog-societe/des-insulines-accessibles-a-tous-mainte nant/ A l'heure où Novo - qui connaît un boom boursier suite à la vente de ses médicaments amaigrissants - annonce le retrait du marché belge de plusieurs de ses produits: Actrapid®, Insulatard®, Levemir®, NovoMix® 50 et Fiasp®

Cfr. ALERTE N° 187: Accès à l'insuline pour tous les diabétiques insulinodépendants – insulinorequérants (9/2021)

- Belgique: Des propositions de loi en faveur du juste prix des médicaments déposées par le PS, le PTB et Ecolo

Ce 5/09/2024, le PS, le PTB et Ecolo-Groen ont déposé chacun une proposition de loi au Parlement fédéral visant à modifier le cadre réglementaire qui entoure les négociations sur le prix des médicaments avec l'industrie pharmaceutique. Ils demandent d'intégrer un modèle de "fair price" comme modèle économique de base pour négocier le prix des médicaments. L'avis de Solidaris.

- <u>Médicaments innovants sous « contrat Article 81/111 » : les</u> parties publiques des conventions désormais disponibles en ligne ... mais le plus important - le prix - toujours secret

Une application est disponible, permettant de consulter les parties publiques des conventions (et avenants) conclues entre l'INAMI et les entreprises pharmaceutiques pour certains médicaments innovants.

Lorsqu'un médicament innovant et prometteur arrive sur le marché, il est essentiel que les personnes qui en ont besoin puissent y avoir accès le plus rapidement possible. Mais cet "accès précoce à l'innovation" se fait au détriment de la charge de preuve ... En cas de preuves insuffisantes, ces médicaments sont alors temporairement remboursés via des conventions (article 81/111), sous des conditions strictes. en théorie pour assurer aux patients l'accès à ces médicaments tout en offrant aux

entreprises pharmaceutiques l'opportunité de démontrer leur valeur dans un environnement de 'vie réelle'. Dans la pratique, les preuves en question n'arrivent que rarement - les études après la mise sur le marché étant souvent de moindre qualité ou tout simplement inexistantes (BMJ 2021), les remboursement temporaires s'éternisent (par exemple le ranibizumab (Lucentis®) pour la dégénérescence maculaire est sous "remboursement temporaire " depuis 2007, voir le site du GRAS ), et le mécanisme des "contrats" n'est qu'un mécanisme opaque de négociation de prix. Lequel reste toujours secret, malgré les nouvelles dispositions, empêchant ainsi toute comparaison avec les prix pratiqués ailleurs. L'INAMI s'explique… mais cette amélioration de la transparence n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

\*\*\*\*\*\*

A.4. TRANSPARENCE et INDEPENDANCE de l'expertise: Voir étiquette "Transparence et indépendance de l'expertise" sur le site du GRAS

- Dépistage du cancer du sein : bravo les Canadiens ! (sur anti-knock.fr)

Les méthodes du Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs sont remarquables, à beaucoup de points de vue. La mise à jour de ses <u>recommandations sur le dépistage du cancer du sein</u> en témoigne, et participe des progrès vers une meilleure démocratie sanitaire: groupe pluridisciplinaire large, étude complète des articles publiés dans le domaine, version provisoire avant publication définitive, prise en compte de l'avis des femmes.

■ En Espagne: opacité et conflits d'intérêts en médecine (C'est très simple la traduction automatique - via Firefox p.ex.)

L' Association Espagnole de Pédiatrie reçoit d'énormes sommes d'argent de la part de l'industrie pharmaceutique; son comité des vaccins, par exemple, a reçu près de 190 000 euros de la part des sociétés pharmaceutiques en 2022" cfr. No Gracias . Certains leaders d'opinion clés (KOL: Key Opinion Leader) ont reçu près de 150 000 euros en 2022

de l'industrie pharmaceutique en promotionnant la « prévention » de la bronchiolite. (ICI)

Les <u>KOL15000</u> (qui ont reçu en 2022 plus de 15 000 euros) sont surtout présents en oncohématologie et interviennent lors des congrès médicaux et surtout lors des symposiums satellites, sponsorisés par les multinationales pharmaceutiques.

<u>Certains journaux espagnols</u> s'inquiètent de l'opacité qui entoure ces conflits d'intérêts pourtant bien répertoriés.

 Conflits d'intérêt des reviewers de publications dans les journaux médicaux : un problème encore trop peu étudié et probablement sous-estimé

Le Jama vient de mettre en ligne une étude de chercheurs d'universités canadiennes sur les peer-reviewers des Big Five (sauf Ann Intern Med). Plus de la moitié reçoivent des paiements substantiels de l'industrie pharmaceutique. Les plus concernés et les mieux payés sont les reviewers masculins et les chirurgiens/neurologues/neuropsychiatres

Une minorité de journaux demandent systématiquement une déclaration de conflits d'intérêt à leurs reviewers et ils sont encore moins nombreux à changer de reviewer en cas de conflit d'intérêt potentiel au vu du sujet de la publication.

Ce problème peut nuire gravement à la fiabilité du processus de peer-review même dans les journaux les mieux réputés et mériterait d'être étudié de plus près.

Un signal positif : le Jama publie "online first" une étude critiquant ses propres pratiques !

Nguyen DD et al. Payments by drug and medical device manufacturers to US peer-reviewers of major medical journals. JAMA online octobre 10 2024.

- Immunisation VRS pour les nourrissons:

1ère solution: **Beyfortus** ® (Anticorps monoclonal de Sanofi)

A injecter avant le premier hiver. La publicité le présente comme le produit miracle qui « a le pouvoir de réduire le chaos lié au VRS », remboursé cfr. CBIP.

Pour Prescrire (9/2023), « Chez les nourrissons nés à terme et en bonne santé, les formes graves d'infections par le VRS sont rares, d'où un intérêt moins évident chez eux, même si un essai a montré un moindre risque d'infections symptomatiques sévères et d'hospitalisations.» Discours plus alarmiste de la SSMG + CMG + SBP (Société Belge de Pédiatrie) qui, dans ses affiches annoncent: "Chaque automne-hiver, près de 10.000 bébés en Belgique sont hospitalisés pour de graves problèmes respiratoires dus au virus RS" alors que l'ONE modère ces propos "Dans 1 cas sur 20, notamment chez les plus petits, une hospitalisation est nécessaire". Sachant qu'il y a environ 100.000 naissances / an en Belgique... Plusieurs formations spécifiques sont proposées par ces organismes. La publicité de SANOFI ne mentionne pas l'autre possibilité (vacciner en fin de grossesse) de protéger les nourrissons contre le VRS. Importante couverture médiatique en Belgique sans questionnement sur le prix de ces produits (777€ pour le Beyfortus°; 185€ pour le vaccin Abrysvo destiné aux femmes enceintes) Plus d'infos sur la partie publique de la convention conclue entre l'INAMI et Sanofi à propos du Beyfortus°.

**2ème solution: le vaccin Abrysvo chez la femme enceinte**, en fin de grossesse (non (encore ?) remboursé): la <u>recommandation HAS</u> française reste un peu plus critique que CSS (Conseil Supérieur de la Santé) belge (<u>Avis 9760 (décembre 2023)</u>.

### Appel à candidatures: Devenez membre de la Commission de Déontologie du CSS.

Vous êtes intéressé·e par l'éthique médicale ou l'impact de l'environnement et du climat sur notre santé ? Vous êtes convaincu·e de l'importance d'un avis impartial sur les questions de santé ? Vous pourriez vous engager à réfléchir régulièrement sur l'indépendance du réseau d'experts et des avis du Conseil Supérieur de la Santé (CSS) ?

Le **Conseil Supérieur de la Santé** (CSS) recherche des nouveaux membres (4 places vacantes) pour sa Commission de Déontologie, l'organe externe et indépendant qui assure la <u>gestion des intérêts</u> et des conflits d'intérêts potentiels parmi les experts du CSS. Le rôle de cette Commission est de garantir l'objectivité et l'intégrité des travaux du Conseil, afin que ses recommandations soient fondées uniquement sur

des données et des analyses impartiales. Les <u>candidatures</u> peuvent être déposées jusqu'au 6 novembre 2024. Vous avez des questions ? Envoyez un mail à <u>info.hgr-css@health.fgov.be</u>

#### Didier Raoult interdit d'exercer la médecine durant deux ans

La chambre disciplinaire nationale de l'ordre des médecins français a notamment décidé, en appel, que M. Raoult « n'a pas fait preuve de prudence et a promu un traitement insuffisamment éprouvé ». <u>Le Monde</u> 03 octobre 2024

\*\*\*\*\*

# A.5. DÉVELOPPEMENT DURABLE et SANTE : Voir étiquette "développement durable" sur le site du GRAS

# - PFAS : la Commission européenne restreint l'utilisation d'un sous-groupe

La Commission européenne a adopté ce 19/09/24 des restrictions à l'utilisation de certaines substances chimiques de type PFAS, pour protéger la santé humaine et l'environnement. cfr. RTBF

### - La face cachée de PolyPeptide:

Le <u>magazine #Investigation</u> révèle des conditions de travail interpellantes chez PolyPeptide, une entreprise pharmaceutique située à Braine-l'Alleud. Des documents confidentiels font état d'accidents de travail à répétition, d'une exposition chronique des travailleurs à des produits chimiques ou encore d'un système d'extraction d'air défaillant. Plusieurs ex-employés dont la santé est touchée lancent l'alerte. Un dossier pénal est ouvert à l'auditorat du travail de Nivelles.

Parmi ses clients, on trouve, par exemple, le géant américain Eli Lilly, spécialisé dans les traitements contre l'obésité et le diabète. Un marché en pleine expansion. Polypeptide va décrocher un contrat avec cette firme américaine. Elle doit produire un fragment du tirzépatide, un principe actif utilisé dans les médicaments stars d'Eli Lilly comme le Mounjaro ou le Zepbound.

\*\*\*\*\*

### **B. ÉPINGLÉ:**

 Les questions du concours d'entrée en médecine permettent-elles de bien sélectionner les futur(e)s médecins ?

Vous trouverez <u>ici</u> et <u>là</u> les questions de ce concours organisé par l'<u>ARES</u>... A vous de juger !

\*\*\*\*\*

### C. ÉCHOS DU TERRAIN:

- Analyser les différences de pratique dans les soins de santé et la consommation de médicaments en Belgique

Analyser la pertinence des soins est une des missions de la Cellule Soins Efficaces de l'INAMI en Belgique. L'objectif est d'identifier les différences de pratiques dans les soins de santé, lorsque ces différences restent inexpliquées après standardisation. En effet, ces différences peuvent être un signe d'utilisation non optimale des moyens disponibles.

<u>Sont publiés</u> les résultats de ces analyses: depuis 2018 pour les variations de pratique dans les prestations de santé; depuis 2022 pour les variations dans la consommation de médicaments en ambulatoire.

\*\*\*\*\*

### D. BRÈVES:

- Médicaments périmés: Encore actifs longtemps après <u>selon</u> l'UFC Que choisir:

Leur analyse de 30 médicaments périmés montre qu'ils gardent leur efficacité des années après la date limite. Des délais rallongés permettraient de limiter le gaspillage et le choc des pénuries.

Les bilans publics seront aussi coûteux que les check-up privés

https://lucperino.com/899/de-check-up-en-bilans.html

# - Pakistan: un coordinateur de la vaccination antipolio et un policier abattus

La vaccination antipolio se heurte à <u>une suspicion persistante au</u>

<u>Pakistan</u>, où abondent les théories conspirationnistes voulant notamment que les vaccins s'inscrivent dans un complot occidental pour stériliser les enfants musulmans.

 FRANCE: Prévention de la tératogénicité: Aider la patiente à devenir actrice pour diminuer les accidents...

L' ANSM a lancé la consultation publique sur le projet d'évolution du **pictogramme grossesse** à partir de l'avis du Comité Scientifique Temporaire CSP "Pictogramme" constitué d'experts professionnels de santé, associations de patients....Cette <u>consultation</u> est ouverte via un questionnaire en ligne pour une durée de 6 semaines (c'est à dire du 04/09 au 17/10) et est ouverte à tou(te)s.

### - La Rilatine, histoire d'une controverse :

Comment cette pilule stimulante, proche des amphétamines, est-elle devenue un médicament distribué à des millions d'enfants ? Episode du podcast "L'Histoire continue", avec le psychiatre Pierre Oswald et Svetlana Sholokhova, chercheuse au service étude des Mutualités chrétiennes, À écouter sur <u>Auvio</u>

Cfr. aussi Action du GRAS n° 96 (08.2005): de la timidité excessive à la phobie sociale, des sautes d'humeur au trouble explosif intermittent, de l'enfant difficile au TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité): attention à la MARCHANDISATION DE LA MALADIE (Disease Mongering)

### - https://www.doktr.be/fr

Le succès relatif de ce site lancé par Proximus en 2021 (120.000 utilisateurs enregistrés depuis ) permet aux mutualités de proposer à leurs membres des consultations vidéo avec des médecins généralistes et des psychologues; récemment son champ d'action a été élargi aux services d'accompagnement au retour au travail. Une (mauvaise) réponse au manque de médecins-conseils ?

KCE Trials Symposium 2024: 28/11/2024 à Bruxelles (9H15 - 15H30)

consacré – entre autres – à la recherche de nouvelles indications d'anciens médicaments et l'utilisation secondaire des données de santé. En anglais.

#### - Sanofi : les scandales derrière le scandale

CD&R achète Opella ®, la filiale dédiée aux médicaments grand public de Sanofi; la nature même de son « business » , le capital-investissement ou private equity pose question: il consiste à racheter des entreprises en contractant des dettes importantes (le fameux LBO pour leveraged buy-out) pour se rembourser un peu plus tard après avoir restructuré l'entreprise pour la rendre plus profitable et la revendre ensuite avec une copieuse plus-value.

Observatoire des multinationales: Enquêtes et veille citoyenne pour la démocratie économique (17 octobre 2024)

### - La déclaration d'Helsinki fait peau neuve:

adoptée par l'Association Médicale Mondiale (AMM) à Helsinki (2024). Principes éthiques applicables à la recherche médicale impliquant des êtres humains

### - Sinutab sur ordonnance en Belgique: enfin!

Depuis pas mal de temps, les décongestionnants per os utilisés en ORL posent problèmes pour leurs effets secondaires cardiovasculaires et neurologiques (cfr. Prescrire en mai 2023, n°475, p.350).

<u>)https://www.rtbf.be/article/changement-ce-1er-novembre-prescription-obligatoire-pour-le-sinutab-et-d-autres-produits-similaires-11455372</u>

cfr. sur notre site, les action du GRAS n° 53, 43 et la timidité de la pharmacovigilance belge en général (n°92)

**E. OUTILS:** Voir étiquette "<u>outils pour la pratique</u> " et <u>"outils de lecture critiques</u>" sur le site du GRAS

# Aide à la prescription pour les étudiants dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Ce 27 septembre, l'INAMI et le SPF Santé publique lancent une <u>application web</u> éducative qui permet aux étudiants en médecine en Belgique de mettre en pratique leurs connaissances et compétences sur le traitement des maladies infectieuses dans le secteur ambulatoire. Cette application est un précurseur de la plateforme professionnelle d'aide à la décision qui sera proposée aux prescripteurs.

\_\_\_\_\_

Les anciens numéros de la lettre sont disponibles sur le site du GRAS trois mois après leur parution.

Vous souhaitez réaliser votre TFE en lien avec une des thématiques suivies par le GRAS ? Contactez-nous!

### **COMMENT SOUTENIR ET PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DU GRAS?**

- 1) En prenant un abonnement de soutien à La Lettre du GRAS et en la faisant connaître autour de vous, spécialement auprès des plus jeunes
- 2) En encadrant un(e) jeune généraliste en formation dans la réalisation de son TFE sur un des thèmes promus par le GRAS.
- 3) En pratiquant de la Webvigilance : vous acceptez de suivre un site internet et d'épingler les nouvelles intéressantes à faire connaître
- 4) En participant à notre réseau de publivigilance en nous rapportant les pratiques contraires à l'éthique dans les (in)formations, la promotion de certains produits, le sponsoring ou la recherche médicale que vous rencontrez dans votre pratique.
- 5) En animant des rencontres (Séminaires locorégionaux, GLEM, Dodécagroupes...) autour de thématiques portées par le GRAS qui peut vous proposer des outils d'animation

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

La Lettre du GRAS est une publication du <u>Groupe de Recherche et d'Action pour la Santé</u> (GRAS asbl) - Editeur responsable : Marc Bouniton, 20, rue Duployé, 6180 -Courcelles - N'hésitez pas à diffuser largement cette newsletter auprès de vos collègues.

Pour nous faire des suggestions, nous rapporter vos expériences de publivigile ou rejoindre notre équipe, envoyez-nous un mail à l'adresse: le.GRAS.asbl@gmail.com.

Pour recevoir gratuitement les prochaines Lettres du GRAS, il suffit d'envoyer un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com.

#### **Vous voulez soutenir notre action?**

Bonne idée! Vous pouvez prendre un abonnement de soutien à 20€. Ce montant est à verser sur le compte : IBAN : BE32 0682 0922 6502 , BIC : GKCCBEBB de l'asbl GRAS, rue Duployé, 20 à 6180 - COURCELLES (Belgique) en mentionnant votre NOM + PRENOM ou INSTITUTION + Abonnement LLG + année. N'OUBLIEZ PAS d'envoyer également par mail à <u>le.gras.asbl@gmail.com</u> votre demande d'abonnement avec le nom ou l'institution abonnée et SURTOUT L'ADRESSE MAIL à laquelle La Lettre du Gras doit être envoyée.

#### Vous voulez vous désabonner?

Envoyez un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com

#### Politique de confidentialité :

L'ASBL GRAS prend les précautions utiles pour que les coordonnées de ses abonnés et de ses membres restent au sein de l'ASBL GRAS aux seules fins de l'envoi de courrier de l'ASBL et de sa lettre d'information 'La Lettre du GRAS'. Les abonnés qui ne souhaitent plus recevoir la 'Lettre du GRAS' sont invités à nous le faire savoir par courriel à l'adresse mail de l'ASBL ci-dessus.

Tout abonné est censé accepter que le GRAS lui adresse la 'Lettre du GRAS' et les courriers informatifs de l'ASBL, sauf avis contraire exprimé uniquement par courriel à cette même adresse mail ci-dessus.

# **GRAS**

### Groupe de Recherche et d'Action pour la Santé

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
20, rue Duployé, 6180 – COURCELLES
Numéro d'entreprise : 0435.935.717 – RPM Charleroi
Le.GRAS.asbl@gmail.com - www.gras-asbl.be
FB : GRAS-Groupe de Recherche et d'Action pour la Sante

Banque : BE32 0682 0922 6502